



**REUNION D'INFORMATION SYNDICALE**  
**AVS – AESH – AED**  
**« CONTRATS AIDES »**  
**(OUVERTE AUX ENSEIGNANTS)**

***VENDREDI 13 OCTOBRE***

**13h30 – 16h30**

**ESPE de Maxéville Salle B109**



## UN COMBAT COLLECTIF

Depuis de (trop) nombreuses années, des contrats aidés ont été établis dans l'Education Nationale. Initialement censés « mettre le pied à l'étrier » des demandeurs d'emploi, ils sont devenus une variable d'ajustement du chômage.

Ces contrats ont parfois régressé vers encore plus de précarité (les CUI). Grâce à l'action d'organisations syndicales, ces contrats ont évolué. Comme par exemple les contrats d'AESH qui ouvrent la voie vers la CDIisation. Mais ce n'est pas encore satisfaisant : pas assez de garanties dans le temps, du travail à temps partiel généralisé, des salaires beaucoup trop bas...

Le gouvernement a récemment annoncé la suppression brutale de nombreux contrats aidés. Dans notre département nous passons de 800 CUI l'année dernière à 634 cette année. Parallèlement, leur mission est appelée à évoluer puisqu'est annoncée la fin de l'aide administrative aux écoles.

Les syndicats FSU, Sud Education et CGT éducat'ion ont toujours agi pour lutter contre la précarité et exigé que les contrats CUI soient prolongés, les postes pérennisés, les salaires augmentés et les conditions de travail améliorées. Malgré les actions menées, de nombreuses revendications restent à satisfaire... Pour autant, nous ne pouvons accepter de voir supprimer autant d'emplois au dernier moment.

Cette réunion d'information syndicale sera l'occasion de faire le point sur les actions en cours mais également d'aborder les questions de métier, conditions de travail, formation, contrat de travail etc.

# MODELE DE LETTRE

## DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Nom, Prénom

Nom et adresse de l'établissement

A l'attention de Madame l'inspectrice d'académie (pour les AESH)  
A Monsieur le Proviseur du lycée Levassor (pour les CUI)

Madame l'Inspectrice d'Académie  
ou Monsieur le Proviseur de lycée Levassor

Conformément au décret n°82-447 du 28 mai 1982, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me rendrai à la réunion d'information syndicale organisée par les organisations syndicales FSU54, CGT éduc'action et Sud éducation vendredi 13 octobre 2017 de 13h30 à 16h30 à l'ESPE de Maxéville.

Recevez, Madame l'Inspectrice d'Académie/Monsieur le Proviseur mes respectueuses salutations.

Signature

Une réunion d'information syndicale  
est un droit qui ne peut vous être  
refusé, alors n'hésitez pas !



## COMMENT S'INSCRIRE ?

Usez des droits syndicaux ! Ils permettent rencontres, débats, prises de positions communes, formation personnelle... C'est une avancée importante de la démocratie.

Vous avez les mêmes droits syndicaux que les enseignants du 1<sup>er</sup> degré : en plus des stages syndicaux, vous pouvez participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire, sans retrait de salaire.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Transmettez votre demande d'autorisation d'absence (modèle à l'intérieur) auprès de votre supérieur hiérarchique (chef d'établissement ou IEN pour les AED et CUI, ou cellule Handiscol pour les AESH) une semaine avant la date de la réunion.

Merci de nous informer de votre participation en téléphonant à l'Intersyndicale AVS/AESH (03 83 95 12 02) ou par mail [avs.aesh.54@gmail.com](mailto:avs.aesh.54@gmail.com)

Une attestation de présence vous sera fournie lors de la réunion.

## COVOITURAGE

Nous vous invitons à vous grouper pour votre déplacement. pour cela, vous pouvez soit vous organiser « localement » soit prendre contact avec nous par mail pour faire vos propositions ou vos demandes à : [avs.aesh.54@gmail.com](mailto:avs.aesh.54@gmail.com)

En précisant bien votre lieu de départ/retour et vos horaires, ainsi que vos coordonnées téléphoniques (et mail) !